



Société Internationale d'Ergologie

Appel à communications pour le

5^{ème} Congrès de la Société internationale d'ergologie

Travail, Patrimoine et Développement

PORTO 7-9 Septembre 2020

L'Ergologie, du verbe grec « ergasesthai », faire, agir, est une démarche d'approche de l'activité humaine, notion à situer à mi-chemin entre une autre notion plus générale qui l'englobe, la vie, et une de ses formes plus spécifiée, le travail.

Par rapport à la vie en général, l'activité se définit dans sa confrontation permanente, son débat dans un champ de normes, produites au cours de l'histoire humaine et sociale, qui s'intriquent dans toute situation de vie humaine, entrecroisant des valeurs « dimensionnées », marchandes, et des valeurs « sans dimension » (justice, égalité, solidarité, ...). Toute situation de travail apparait donc toujours comme un concentré d'histoire et l'activité comme la dramatique d'une histoire en (ré)élaboration.

« Démarche » signifie qu'il ne s'agit pas d'une discipline nouvelle, mais d'une manière de retravailler les savoirs existants en fonction des exigences du concept d'activité.

La démarche de l'Ergologie offre-t-elle une approche pertinente dans le champ des questions intégrant le travail, le patrimoine et le développement ? Dans quelle mesure sa contribution est-elle singulière et innovante ?

Afin d'établir un bilan et de tracer des perspectives, le principal objectif du 5^{ème} Congrès de la SIE est de mettre en débats, au cours de trois journées, les travaux qui, en plusieurs lieux du monde, ont fait l'option de s'engager dans cette réflexion, tout en ayant parfois privilégié auparavant d'autres cadres de référence. La diversité des approches constituera un atout essentiel de cette rencontre qui se veut donc pluridisciplinaire.

L'interrogation de départ admet trois présupposés :

- Il est fécond d'articuler les activités de travail et les ressources du patrimoine, et de les mettre en synergie avec les initiatives de développement qui se veulent endogènes ;
- L'ergologie offre un outillage conceptuel et méthodologique susceptible de soutenir et stimuler ces synergies (l'«activité», les réserves d'alternatives, les projets-héritages, les «normes antécédentes», les «renormalisations», les «valeurs dimensionnées», les «valeurs non-dimensionnées», le «corps-soi», les Groupes de Rencontres du Travail/GRT, ...);
- De ce point de vue, l'ergologie pourrait contribuer à mieux penser les articulations entre initiatives endogènes et apports exogènes.

À cela s'ajoutent quelques hypothèses :

- Les sociétés humaines disposent d'un patrimoine qui est à la fois le produit de leur développement historique et le fondement de leur développement à venir;
- Le patrimoine d'une collectivité humaine est une réalité vivante, matérielle et immatérielle, produite par l'ensemble des activités de travail qui s'y sont déployées de ses origines à nos jours ; la valorisation de l'expérience du travail, passée ou en cours, s'intègre ainsi dans une valorisation du patrimoine des sociétés, quelles qu'elles soient ;
- Si l'activité de travail ne procure ni appropriation du milieu, ni maîtrise des situations individuelles et collectives à un niveau minimal de socialisation, il ne saurait exister de processus de développement ;
- La dialectique entre les niveaux macro et micro d'analyse, qui se révèle dans le cours du temps, constitue le 'fil rouge' reliant le travail, le patrimoine et le développement. Sans référence au niveau macro, la visibilité et la socialisation de l'ambition transformatrice du patrimoine, construite par l'activité industrielle, risquent d'être sans fécondité, sans avenir. Mais seul l'ancrage mettant en visibilité les activités concrètes de travail avec leurs réserves d'alternatives est en mesure de légitimer les orientations stratégiques définies pour le(s) développement(s) ;

- Ces dialectiques sont, nécessairement plurielles, fréquemment en conflit, productrices de patrimoines et de développements historiquement et géographiquement différenciés ;
- Les patrimoines de certaines collectivités humaines ont été, et peuvent être, détruits, pillés, dégradés ou dévalorisés par la mise en pratique de conceptions du développement essentiellement orientées par des valeurs « dimensionnées », marchandes.

Ces notions de *travail*, *patrimoine* et *développement* méritent donc une attention particulière, car :

- elles sont présentes dans **plusieurs disciplines académiques**, recevant de nombreuses définitions pouvant se compléter, mais aussi se contredire ;
- elles sont pluridisciplinaires et exigent la mise en **dialogue de nombreuses approches**, ce qui n'est pas toujours aisé à mettre en œuvre ;
- **elles ne sauraient être pensées en « extériorité »**, autrement dit : elles nécessitent, dans leur définition même, d'intégrer les savoirs investis dans les activités de ceux qui travaillent et se veulent acteurs d'un patrimoine et bénéficiaires d'un développement ; et le « **point de vue de l'activité** », ici essentiel, n'est jamais simple à faire surgir ;
- elles mêlent étroitement une visée analytique, de production de connaissances, ce qui renvoie à des questions de nature épistémologique, et une visée normative qui pose la question de la gouvernementalité des personnes et des groupes sociaux, ce qui renvoie nécessairement au **champ du politique**.

Ce cadre de réflexion devrait enrichir les échanges d'expériences et d'analyses – la finalité étant de mieux comprendre les mécanismes par lesquels des ressources et des dynamiques endogènes et exogènes permettent, ou non, de construire des approches pertinentes et opérantes pour le développement. Cela autorisera la production d'un bilan, afin de donner une nouvelle visibilité aux activités de recherche et d'intervention en cours et aux projets en construction.

COMMISSION SCIENTIFIQUE

Abdallah Nourouline (Centre National d'Analyse et de Recherche sur les Politiques Publiques et Université des Comores, Comores) ; **Abdesselam Taleb** (Université de Tlemcen, Algérie) ; **Alvaro Casas** (Administración Nacional de Educación Pública, Uruguay) ; **Ananyr Porto Fajardo** (Grupo Hospitalar Conceição, Porto Alegre, Brasil); **Camilo Valverde** (Faculdade de Economia e Gestão, Universidade Católica Portuguesa, Portugal); **Catarina Silva** (Laboratório de Ergonomia, FMH, Universidade de Lisboa, Portugal); **Christine Castejon; Daisy Cunha** (Universidade Federal de Minas Gerais, Brasil); **Edna Goulart** (Universidade Federal do Piauí, Brasil); **Ingrid Dromard** (Centre Gilles Gaston Granger, Aix-Marseille Université, France) ; **João Caramelo** (Centro de Investigação e Intervenção Educativas, FPCEUP, Universidade do Porto, Portugal); **José Manuel Mendes** (Centro de Estudos Sociais, FEUC, Universidade de Coimbra, Portugal); **Laurence Bellières** (Airbus et Aix-Marseille Université, France); **Liliana Cunha** (Centro de Psicologia da Universidade do Porto, FPCEUP, Portugal); **Louis Durrive** (Université de Strasbourg, France); **Luísa Fernanda Delgado** (Universidad Autónoma Metropolitana Unidad Xochimilco, México); **Mariana Veríssimo** (PUC-Minas e FAE-UFMG, Brasil); **Marianne Lacomblez** (Centro de Psicologia da Universidade do Porto, FPCEUP, Portugal); **Maristela Vargas Losekann** (Grupo Hospitalar Conceição, Porto Alegre, Brasil); **Marta Santos** (Centro de Psicologia da Universidade do Porto, FPCEUP, Portugal); **Patrick Ryvalski** (Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle, Suisse); **Rafael Gomes** (Universidade Federal do Espírito Santo, Brasil); **Rémy Jean; Renato Di Ruzza** (Aix-Marseille Université, France); **Sara Ramos** (ISCTE e Dinâmia'CET, Instituto Universitário de Lisboa, Portugal); **Sérgio Portella** (FIOCRUZ, Rio de Janeiro, Brasil); **Simone Oliveira** (Escola Nacional de Saúde Pública, FIOCRUZ, Rio de Janeiro, Brasil); **Teresa Medina** (Centro de Investigação e Intervenção Educativas, FPCEUP, Universidade do Porto, Portugal); **Tine Roth** (Centre Gilles Gaston Granger, Aix-Marseille Université, France); **Yves Schwartz** (Aix-Marseille Université, France).

COMMISSION ORGANISATRICE

Camilo Valverde (Faculdade de Economia e Gestão, Universidade Católica Portuguesa, Portugal); **Cláudia Pereira** (Centro de Psicologia da Universidade do Porto, FPCEUP, Portugal); **Daniel Silva** (Centro de Psicologia da Universidade do Porto, FPCEUP, Portugal); **Ingrid Dromard** (Centre Gilles Gaston Granger, Aix-Marseille Université, France); **Liliana Cunha** (Centro de Psicologia da Universidade do Porto, FPCEUP, Portugal); **Marianne Lacomblez** (Centro de Psicologia da Universidade do Porto, FPCEUP, Portugal); **Marta Santos** (Centro de Psicologia da

Universidade do Porto, FPCEUP, Portugal); **Renato Di Ruzza** (Aix-Marseille Université, France); **Vanessa Rodrigues** (Instituto de Sociologia, Universidade do Porto, Portugal).

Recommandations

Les propositions de communication doivent être envoyées avant le 1^{er} décembre 2019 au secrétaire général de la SIE (secretaire.sie@gmail.com). Elles devront correspondre aux questions soulevées ci-dessus, être rédigées en **500 mots** (les langues acceptées sont l'anglais, l'espagnol, le français et le portugais), et indiquer la langue dans laquelle elles seront présentées et une seconde langue pour projeter des textes à l'écran.

Elles seront examinées par le Comité scientifique du Congrès, lequel aura toute latitude pour s'adjoindre des évaluateurs complémentaires dont la liste sera rendue publique. **L'avis du Comité scientifique sera communiqué avant le 15 janvier 2020**, et précisera **l'affectation de la communication soit en séances plénières soit en ateliers.**

Les textes complets des communications retenues devront parvenir pour le 15 avril 2020 afin d'être publiés avant la tenue du Congrès. Les normes typographiques seront préalablement définies et transmises avec l'avis du Comité scientifique.

Il est possible également de **proposer des posters** qui illustrent des recherches ou des initiatives et qui seront exposés durant le Congrès.

Les inscriptions et frais d'inscription devront être enregistrés le 15 avril 2020, au moment du dépôt du texte complet de la communication par le premier auteur

Frais d'inscription :

- 150 euros (déjeuners inclus)
- 60 euros (tarif réduit sur justificatif)
- 35 euros (dîner de gala pour les non membres de la SIE)